

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-491

Terrain synthétique du Stade René Gaillard - Convention de
participation financière de la S.A.S.P. Chamois Niortais Football
Club - Nouvel échéancier

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Terrain synthétique du Stade René Gaillard -
Convention de participation financière de la S.A.S.P.
Chamois Niortais Football Club - Nouvel échancier**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le terrain synthétique du stade René Gaillard a nécessité une rénovation dont le coût final de réalisation s'est élevé à 360 000 € TTC.

Cette réhabilitation prévoyait une participation financière de la S.A.S.P. Chamois Niortais Football Club à hauteur de 50 000 € et répartie de la façon suivante :

- le 1^{er} versement sera réglé au 15 janvier 2016 ;
- le 2^{ème} versement sera réglé au 15 novembre 2016 ;
- le 3^{ème} et dernier versement sera réglé au 15 septembre 2017.

Les Chamois Niortais termineront le 15 janvier 2017 le remboursement du premier échancier d'un montant de 76 224 € pour la réalisation du terrain synthétique en 2003.

Il est proposé de mettre en place un nouvel échancier pour le remboursement de la somme de 50 000 € par la S.A.S.P. à compter du 15 janvier 2016.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de participation financière avec la S.A.S.P. Chamois Niortais Football Club pour la somme de 50 000 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à émettre annuellement les titres de recettes conformément à l'échancier.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN